



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

29 janvier 2019

Point de situation sur un foyer de grippe saisonnière dans un établissement du Loiret

L'ARS Centre-Val de Loire, de manière complémentaire aux informations fournies dans la soirée du 28 janvier par le groupe UGECAM, gestionnaire de l'EHPAD et du Centre de rééducation fonctionnelle « le Côteau » à La Chapelle Saint-Mesmin, souhaite apporter les précisions suivantes :

- **Parmi les six décès**, le virus de la grippe a été isolé chez un résident. Il s'agit d'un des virus circulants de l'épidémie actuelle de grippe saisonnière, faisant partie des virus inclus dans le vaccin cette année. **Il ne s'agit en aucun cas de la grippe aviaire.**
- **La cause du décès ne sera pas formellement établie pour les deux personnes membres du personnel de l'établissement.** Leurs **décès sont vraisemblablement liés à cette épidémie.** Ces personnes, qui n'étaient pas vaccinées, ont présenté des symptômes respiratoires ou pulmonaires, dans le contexte d'un foyer grippal confirmé au sein de l'établissement et de circulation active des virus grippaux dans la région.
- L'ARS rappelle que **la vaccination des professionnels soignants n'est pas obligatoire mais qu'elle est recommandée**, pour protéger leurs patients et se protéger eux-mêmes. C'est à ce titre que dans le cadre des relations contractuelles entre l'ARS et les établissements médicaux-sociaux et sanitaires, des objectifs sont fixés pour améliorer la couverture vaccinale.

Depuis la 3^{ème} semaine de janvier, l'activité grippale progresse dans toutes les régions métropolitaines, qui sont toutes en épidémie exceptée la Normandie, qui restait la semaine dernière en phase pré-épidémique. Le pic de l'épidémie n'est pas encore atteint. À ce jour, 31 foyers grippaux dans des établissements médico-sociaux pour personnes âgées ont été déclarés dans notre région et 372 sur le territoire national.

La grippe demeure une maladie très contagieuse et peut être à l'origine de formes graves, voire mortelles, particulièrement chez les personnes âgées et les personnes qui sont porteuses de pathologies chroniques, ce qui explique tout l'intérêt de la vaccination.

Les mesures barrières sont immédiatement efficaces pour lutter contre la grippe : **ce sont des gestes simples** : le lavage régulier des mains, l'utilisation de mouchoirs jetables, le port d'un masque, s'isoler chez soi, aérer les pièces, respecter les distances de sécurité avec un proche malade... (v. au verso le graphisme « *Maîtriser les bons gestes contre les virus de l'hiver* »).

Enfin, l'ARS rappelle que si vous avez les symptômes de la grippe (fièvre, toux, courbatures, fatigue...), il est préférable d'appeler un médecin et de contacter le 15 uniquement en cas d'urgence. Il est également recommandé de ne pas se rendre aux urgences, sauf situation qui l'impose.

**MAÎTRISEZ
LES BONS GESTES
CONTRE LES VIRUS
DE L'HIVER**

Éternuer dans son coude.

Se laver les mains régulièrement.

Porter un masque jetable.

Utiliser un mouchoir à usage unique.

ARS Centre-Val de Loire
Assurance Maladie
Santé publique France

Contact :

Christophe LUGNOT, Chef de cabinet adjoint

Tél. : 02 38 77 39 26 – 07 62 90 90 52 / ars-cvl-presse@ars.sante.fr